

DE consulting propose

Une journée de formation et d'échange sur le thème :

**Droits de l'enfant lors de placements en institution
d'éducation spécialisée :**

- Défis d'un accompagnement professionnel intégrant les droits de l'enfant au quotidien ;
- Obstacles et réponses face aux enjeux d'autorité et de légitimité, de posture et de multidisciplinarité.

Vendredi 16 février 2024

Neuchâtel City Hôtel

Mesures de placement et droits de l'enfant placent souvent les éducateurs.trices, les directions et les nombreux intervenants, devant des dilemmes, des tensions et des interrogations importantes. Comment concilier des droits parfois perçus comme une injonction avec le maintien du cadre éducatif, les relations parentales et la diversité des points de vue professionnels ?

Dans une démarche incluant les participant.e.s, cette journée souhaite apporter des éclairages tant sur le plan juridique qu'éducatif. Hervé Boéchat, juriste spécialisé dans le domaine des droits de l'enfant, et Jean-Marie Villat, ancien directeur de la Fondation Borel, proposeront de traiter ces questions sous quatre angles, avec à chaque fois une mise en résonance de la dimension « des droits » avec la pratique de terrain. Il s'agira d'aborder ces difficultés dans une perspective pluridisciplinaire et systémique, incluant des exemples de situations difficiles apportées tant par les intervenants que par les participants, dans le but de lier théorie et pratique et de stimuler ainsi une réflexion au-delà de positionnements parfois rigides.

Vous trouverez dans le programme les axes principaux de la journée. Le nombre de participants sera limité à 25 personnes au maximum, afin de conserver la dimension intimiste recherchée.

Intervenants :

Hervé Boéchat : formation d'avocat complétée par un Master en Droits de l'enfant. Intervient comme indépendant dans différentes commissions fédérales, comme expert judiciaire et comme formateur.

Jean-Marie Villat, ancien directeur de la Fondation F.-L. Borel à Dombresson (1991-2021). Intervenant systémique EFTA CIM. Intervenant à titre privé au sein d'institutions d'éducation latines et en HES. Ancien membre fondateur de la CLES (Commission Latine d'Education Sociale) et président de cette commission jusqu'à l'été 2023.

Programme

8h30-9h00	Accueil et installation dans la salle de travail.
9h00-10h15	Différencier « droits de l'enfant » et « droits et devoirs » dans l'éducation de l'enfant. Bref rappel des fondamentaux, de leur sens et de leur portée au quotidien. Travail autour des questionnements des participant.e.s. Proposition d'outils et de ressources, partage d'expériences de terrain.
10h15-10h35	Pause, café
10h35-12h15	Qui a quel(s) droit(s) sur qui ? Notion de légitimité destructive (approche contextuelle de la thérapie familiale), importance du lien et pluridisciplinarité (enfant, famille, IPE, thérapeutes, juge, etc.). Quelle place pour les droits de l'enfant dans la constellation familiale ? Les droits de l'enfant peuvent-ils être un guide face à la multiplicité des intervenants ?
12h15-13h45	Pause repas (buffet au restaurant de l'hôtel) et moment d'échanges informels
13h45-15h15	Gestion de la violence : les droits de l'enfant ont-ils une place face à des actes violents de jeunes envers des pairs ou des adultes ? Peuvent-ils être mis en balance face à ceux des adultes (famille et professionnels) ? Expériences de réponses à la violence dans le cadre d'un foyer : comment préserver la nécessité de la règle, la personne de l'enfant et l'adulte ?
15h15-15h35	Pause
15h35-16h45	Prise de risque , sortir du cadre : une démarche nécessaire ? Exemples de projets « hors normes » aux conclusions potentiellement positives. Les droits de l'enfant comme outils, comme réponse.
16h45-17h00	Conclusion et remise des attestations (6 h de formation).

Infos pratiques

Lieu : Neuchâtel City Hôtel, Avenue de la gare 15-17, 2000 Neuchâtel
(à 5 minutes de la gare ou du parking du Seyon)

Prix : Frs. 200.- (y compris accueil, café/croissants, eau, repas-buffet de midi, fruits)

Inscriptions par mail auprès de jmv.consultance@gmail.com jusqu'au 31 décembre 2023

- Dès confirmation par retour de mail de l'inscription, versement du montant de la journée sur le compte IBAN : CH75 8080 8009 0427 5672 7, ou par Twint auprès de Jean-Marie Villat au 079 792 50 45, en précisant votre nom dans le message du twint.
- Une fois la journée confirmée, l'inscription n'est plus remboursée, mais si un participant.e. est empêché.e, il.elle peut transmettre simplement sa place à un.e collègue.

NB : En cas d'annulation de la journée par les organisateurs, le remboursement intégral des frais d'inscription versés est garanti.

DE-Consulting: une offre pluridisciplinaire à l'intention des institutions pour enfants et adolescents, des services de protection de l'enfance, des écoles et de toutes autres entités concernées par l'accompagnement d'enfants et adolescents.es.

Notre but est d'apporter, en liant les expertises respectives d'Hervé Boéchat et de Jean-Marie Villat, un regard pluridisciplinaire dans une démarche d'analyse ou de formation, qui garantisse la meilleure prise en compte des enjeux liés à la protection de l'enfance et une approche approfondie des contextes abordés. C'est dans cet esprit que nous proposons différentes prestations pour lesquelles la complémentarité de nos expériences professionnelles offre une réelle plus-value. Centrée sur les droits de l'enfant, notre démarche offre à la fois une compréhension socio-éducative des réalités de terrain et une lecture juridique spécifique des situations et des cadres d'intervention. Notre but est de toujours offrir une prestation qui respecte les entités concernées, en générant une réflexion et une action qui participent positivement à leur évolution.

Pour plus d'informations : <https://www.promotion-droit-enfant.ch/de-consulting> et www.jmv-consultance.ch